

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CHEVREUSE

Date de convocation : 11 décembre 2019
Nombre de Membres en exercice : 15 - Nombre de votants : 13

Le lundi 16 décembre 2019 à 18 h 30, le Conseil d'Administration légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Catherine DALL'ALBA, Vice-Présidente du CCAS.

Etaients présents : Catherine DALL'ALBA, Béatrice COUDOUEL, Laurence BROU, Marie-José BESSOU, Emmanuelle DELQUE KOLIC, Daniel BASTIEN, Jean BEAU, Pierrette BOURDON, Thérèse HERVÉ, José MALAHIEUDE, Anny MICHEL formant la majorité des membres en exercice.

Etaients absents excusés : Anne HÉRY - LE PALLEC, Violette ROLLIN (Pouvoir à Marie-José BESSOU), Sébastien CATTANEO, Yves CHOMEL (Pouvoir à Catherine DALL'ALBA),

Cécile RETIF a été nommée secrétaire de séance.

*

2019-17 SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AU PROFIT DES ASSOCIATIONS « CROIX ROUGE » ET « SECOURS CATHOLIQUE »

Madame la Présidente du CCAS informe les membres du Conseil d'Administration, qu'une subvention exceptionnelle est attribuée au profit des associations « Croix Rouge » et « Secours Catholique » pour la prise en charge partielle des frais liés à l'organisation du repas caritatif de Noël. Il est proposé d'attribuer une subvention de 400 euros pour chaque association.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Le Conseil d'Administration du CCAS,**

DÉCIDE d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 400 euros chacune aux associations « Croix Rouge » et « Secours Catholique » pour la prise en charge partielle des frais liés à l'organisation du repas caritatif de Noël.

PRÉCISE que les crédits nécessaires seront prélevés au budget 2019 article 6574.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait conforme,

La Vice-Présidente du CCAS,



Catherine DALL'ALBA

